

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 152-2016
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.769

Déposée le: 18.08.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Aebersold (Bern, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Mieux exploiter le potentiel de l'aire de la caserne à Berne

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. en collaboration avec la Ville de Berne, de se demander quel pourrait être le potentiel urbanistique de l'aire de la caserne en termes de logement, mais aussi d'activités artisanales et commerciales et de culture – principalement sans utilité militaire – et de présenter les résultats de son étude dans un rapport ;
2. de négocier avec la Confédération pour adapter le contrat de la place d'armes afin de permettre rapidement une utilisation telle que celle demandée au chiffre 1.

Développement :

En 2007, un projet du nom de « Quan Terra » a fait des vagues politiques et médiatiques. Un « City-ressort » avec hôtel wellness, logements et culture devait voir le jour sur l'aire de la caserne, à Berne, une zone délimitée par la Papiermühlestrasse, la Militärstrasse, la Beundenfeldstrasse et la Kasernenstrasse. Le canton était à l'initiative du projet. Invoquant des raisons urbanistiques, de l'aménagement des espaces de détente et de la protection du patrimoine, le

Conseil communal s'était dit défavorable au projet. Il avait toutefois signalé qu'il était prêt à envisager une utilisation judicieuse de ce périmètre. Les divergences de vues entre la Ville et le canton de Berne à propos de l'avenir de cet espace sont pour beaucoup dans l'échec du projet. Il fallait s'y attendre. La ville étant un moteur économique pour tout le canton, il faut pourtant la développer et la fortifier.

Près d'une décennie s'est écoulée depuis. Rien n'a changé, l'aire de la caserne est toujours en friche. Le canton, la Ville et la Confédération n'ont pas dialogué sérieusement – pas que l'on sache en tout cas – et ni le canton, ni la Ville n'a de projet pour cette zone. Ce qui est un tort. Car des logements coopératifs attractifs pourraient voir le jour le long de la Militärstrasse, on pourrait tout à fait imaginer des commerces et des activités culturelles autour de l'arsenal, et la prairie de la caserne, une fois débarrassée de sa clôture, pourrait se transformer en parc pour le quartier. Mais pour cela, il faut redéfinir le rôle que l'on veut donner à la place d'armes de Berne et résilier le contrat de place d'armes avec la Confédération. Afin que cette reconversion soit bien accueillie, il faut impliquer dans le projet la population et en particulier la commission de quartier.